Comités de salaires, pourquoi FO ne signe pas !

Communiqué • 11 mars 2024

Vous espérez une augmentation individuelle ?

Vous voulez vous retrouver à la merci de directions partiales ?

Vous souhaitez que vos mérites ne soient pas reconnus ?

Vous souhaitez voir votre ancienneté amputée alors que vous avez une carrière de reconverti ? Des années PTA puis journaliste ou sur des métiers distincts à l'intérieur d'une même catégorie ?

Alors dans ce cas, demandez-nous de signer les avenants « comités de salaire » que France Télévisions nous a proposés.

En conscience nous, nous ne le souhaitons pas. Ça serait vous trahir.

Les éléments que l'entreprise souhaitait mettre à la disposition de vos représentants n'étaient pas suffisamment précis pour défendre efficacement les intérêts de tous les salariés et de toutes les situations.

Malgré des avancées notables comme le rappel, issu en droite ligne de notre accord collectif, de l'importance de l'entretien annuel, le premier pas vers une revalorisation ; nous n'avons pu accepter le caractère à « durée indéterminée » des accords proposés.

Comment imaginer qu'avec un accord et trois avenants depuis 2013, nous trouverions la martingale définitive pour de bons et loyaux comités de salaire ?

FO a demandé à la direction une clause de revoyure pour faire un bilan de ce qui aurait pu être les 4ème et 5ème avenant sur ce sujet.

Cela nous a été sèchement refusé.

Dont acte, **FO ne signe pas !**

Ne soyez pas inquiets et faites nous confiance : Force Ouvrière continuera de défendre farouchement toutes les situations et toutes les fiches de paie.